DEPARTEMENT
DE LA CHARENTE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRANDANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2018

Délibération n° 2018.09.304

Société publique locale "Grand Angoulême Mobilité Aménagement" (SPL GAMA) : compte-rendu annuel à la collectivité mandante pour la réalisation des deux lignes de bus à haut niveau de service - Année 2017

LE VINGT SEPT SEPTEMBRE DEUX MILLE DIX HUIT à 18h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **14 septembre 2018**

Secrétaire de séance : Monique CHIRON

Membres présents :

Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Anne-Marie BERNAZEAU, Anne-Sophie BIDOIRE, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Laïd BOUAZZA, Jacky BOUCHAUD, Patrick BOURGOIN, José BOUTTEMY, Catherine BREARD, Gérard BRUNETEAU, Michel BUISSON, Gilbert CAMPO, Danielle CHAUVET, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Jean-Claude COURARI, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Françoise DELAGE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Georges DUMET, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Fabienne GODICHAUD, Thierry HUREAU, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Mireille RIOU, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Mireille BROSSIER, Jean-Christophe THIANT

Ont donné pouvoir :

Bernard CONTAMINE à Zahra SEMANE, Jeanne FILLOUX à Michaël LAVILLE, Martine FRANCOIS-ROUGIER à Véronique DE MAILLARD, Joël GUITTON à François ELIE, Philippe LAVAUD à Fabienne GODICHAUD, Pascal MONIER à Philippe VERGNAUD, Catherine PEREZ à Gérard BRUNETEAU

Suppléant(s) :

Michel GERMANEAU par Mireille BROSSIER, Thierry MOTEAU par Jean-Christophe THIANT

Excusé(s) :

Jean-François DAURE, Véronique ARLOT, Bernard CONTAMINE, Catherine DEBOEVERE, Jeanne FILLOUX, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Michel GERMANEAU, Joël GUITTON, Elisabeth LASBUGUES, Philippe LAVAUD, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, Catherine PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Bruno PROUX, Eric SAVIN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 SEPTEMBRE 2018	**DELIBERATION N° 2018.09.304**
MOBILITES	Rapporteur : **Madame DE MAILLARD**

SOCIETE PUBLIQUE LOCALE "GRAND ANGOULEME MOBILITE AMENAGEMENT" (SPL GAMA) : COMPTE-RENDU ANNUEL A LA COLLECTIVITE MANDANTE POUR LA REALISATION DES DEUX LIGNES DE BUS A HAUT NIVEAU DE SERVICE - ANNEE 2017

Par convention du 13 novembre 2013, GrandAngoulême a confié à la société publique locale (SPL) « GAMA » un mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour l'opération BHNS (bus à haut niveau de service).

Conformément à l'article 8.3 de cette convention, et en vertu du contrôle analogue exercé par GrandAngoulême, la SPL GAMA doit transmettre chaque année, au plus tard au mois d'octobre, un Compte Rendu Annuel à la Collectivité Mandante (CRACM) de l'année précédente.

Il comporte notamment le bilan financier prévisionnel actualisé des activités objet du mandat avec l'état des réalisations en recettes et en dépenses, estimations des recettes et dépenses à réaliser, résultat final prévisionnel.

Le présent CRACM concerne l'année 2017. Une synthèse est présentée ci-dessous :

1. Avancement du projet

En 2017, l'avancée du projet pour la partie infrastructure a été conséquente avec la fin des études et le choix des entreprises pour les travaux. La déclaration d'utilité publique a été prononcée le 29 août. Cette décision a fait l'objet de 2 recours dont un en référé qui a été débouté. Le 2ème est en cours d'instruction.

Par ailleurs, GrandAngoulême a décidé de réaliser les travaux en 2 phases afin de ne pas congestionner la circulation pendant la période de fermeture du tunnel. Les travaux des concessionnaires ont débuté mi 2017 mais les travaux sous maîtrise d'ouvrage déléguée GAMA de la 1ère phase n'avaient pas commencé fin 2017. Les ordres de services pour un démarrage début 2018 ont été envoyés aux entreprises.

Le planning prévisionnel permettra une mise en service du BHNS au 1er septembre 2019. La 2ème phase est prévue sur 2020/2022.

Pour les systèmes, la billettique a connu du retard avec le refus de la recette usine en septembre (finalement approuvée avec réserves en décembre). La mise en service est prévue à la fin 2018. Le SAEIV (système d'aide à l'exploitation et à l'information des voyageurs) a été déployé en août 2017. Des améliorations et corrections de dysfonctionnements et quelques développements de fonctionnalités étaient encore en cours à fin 2017.

2. Etat financier

Rappel des montants confiés au titre du mandat de délégation

Après l'avenant n°2, l'opération globale a été ramenée à 87M€ TTC dont 68 988 006 € TTC (57 490 006 € HT) confiés à GAMA par délégation de maitrise d'ouvrage.

Il n'y a pas eu de modification du montant confié au titre du mandat lors de l'avenant 3.

Montant des dépenses réalisées

Il faut noter tout d'abord que les comptes du mandat ont fait l'objet d'une vérification avec KPMG, nouvel expert-comptable de la société et de régularisations nécessaires le cas échéant, pour une conformité des différents relevés (banque, comptabilité, Gestprojet) au 31/12/2017.

A fin 2016, le montant total cumulé des dépenses réalisées dans le cadre du mandat était de 6 696 483 € TTC hors révision (6 760 362 € TTC avec révision) représentant 9,7% du mandat (2,7% en 2015).

Fin 2017, la dépense totale est de 10 506 400,51 € TTC dont 180 820,37€ TTC de révision soit 15 % du montant du mandat. Les dépenses ont essentiellement concerné la maîtrise d'œuvre, l'assistance à maîtrise d'ouvrage, les études du renouvellement du SAEIV, et le renouvellement de la billettique. La dépense au titre de l'année 2017 a donc été de 3 746 038 € TTC dont 116 941 € de révision. Le rythme des dépenses, sensiblement identique à celui de l'année 2016, reflète la dynamique des études et travaux préparatoires.

Etat prévisionnel des dépenses à fin de mandat

Le montant estimatif des dépenses a été revu en prenant en compte l'attribution des marchés de travaux à fin 2017. En outre, à ce jour, les dépenses relatives à l'enfouissement et au déplacement des réseaux représentent un aléa de 1 000 k€ environ. En valeur juin 2015, avec la prise en compte de cet aléa, et compensation en partie par des économies réalisées par ailleurs, le montant total estimé des dépenses est supérieur de 605 k€ HT au budget alloué. Néanmoins, des propositions seront faites pour respecter le budget.

A ce montant, il faut ajouter les révisions (hors budget) qui représenteraient (estimation car il n'est pas possible de connaître les évolutions des indices) 1 450 k€ HT (690 k€ déjà actés à ce jour). L'incidence du phasage n'a pas fait l'objet d'une estimation détaillée à ce jour, dans l'attente de précisions ou de confirmations et n'est donc pas prise en compte.

Etat des recettes et Trésorerie

Les recettes liées au mandat pour GAMA sont constituées des appels de fonds auprès de GrandAngoulême.

Pour rappel, la trésorerie du mandat est constituée par la différence entre les appels de fonds réguliers à GrandAngoulême en recette d'une part et les dépenses propres au mandat, d'autre part. Le solde de trésorerie au 31/12/2017 est de 8 929 983,01 € (1 546 218.52 € au 31/12/2016) et permettra de payer les avances de démarrage aux entreprises de travaux suite aux attributions de marché fin 2017.

Les marchés attribués entre le 1er janvier 2017 et le 31 décembre 2017

2017 a été une année très active en termes de marchés attribués tant en nombre qu'en montant.

Marchés de travaux

Les marchés de travaux pour la réalisation des infrastructures du BHNS ont été attribués en 2017 sur la base d'une seule phase de travaux. Les entreprises attributaires sont les suivantes :

Pour les lots AU (aménagements urbains) :

Lot AU1 : Eiffage Travaux Publics SO PCL pour un montant total de 8 718 339,10 € HT.
Lot AU2 : EUROVIA PCL / SCOPTA pour un montant total de 5 570 687,45 € HT.
Lot AU3 : EUROVIA PCL / SCOPTA pour un montant total de 10 569 188,36 € HT.
Lot AU4 : Eiffage Travaux Publics SO PCL pour un montant total de 8 619 412,55 € HT.

Pour les lots Eclairages Publics (EP) :

Lot EP1 : EIFFAGE Energie Poitou Charentes / ETPM pour un montant total de 893 438,04 € HT
Lot EP2 : VIGILEC pour un montant total de 693 451,70 € HT

Pour le lot Signalisation lumineuse de trafic :
- Eiffage Energie Poitou Charentes pour un montant total de 1 073 531,55 € HT

Pour le lot Espaces verts :
- ID VERDE / SIREV / JARDINS DE L'ANGOUMOIS/ MON JARDIN EN CHARENTE pour un montant total de 2 008 315,08 € HT

Autres marchés :
D'autres marchés de moindre importance ont été attribués au cours de l'année 2017 : 3 lots pour les VRD, le barrièrage et la signalisation dans le cadre des fouilles archéologiques et des marchés pour de la communication (impression, fabrication et diffusion) pour l'enquête publique et les travaux préparatoires.

Conformément aux articles L 300-4 et L 300-5 du code de l'urbanisme, et à l'article L 1523-3 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis favorable de la réunion de toutes les commissions du 19 septembre 2018,

Je vous propose

D'APPROUVER le compte rendu annuel à la collectivité mandante (CRACM) 2017 de l'opération de réalisation du projet de bus à haut niveau de service - BHNS présenté par la société publique locale (SPL) GAMA.

APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOPTE LA DELIBERATION PROPOSEE.

Certifié exécutoire :	
Reçu à la Préfecture de la Charente le : **04 octobre 2018**	**Affiché le :** **05 octobre 2018**

Grand Angoulême • Mobilité • Aménagement	**CRACM BHNS 2017**

COMPTE RENDU ANNUEL A LA COLLECTIVITE MANDANTE (CRACM) Année 2017

Réalisation de l'opération d'un Bus à Haut Niveau de Service (BHNS)

Indice	Date	Statut
V0	18/04/2018	Création

Rédigé	Vérifié	Validé le
SD	JPP/BM	

1 Table des matières

1. Introduction 4
2. Etat des Missions 5
2.1 Rappel du mandat confié et évolution 5
2.2 Avancement du projet 5
2.3 Les Prochaines étapes/ Planning prévisionnel 6
3. Le suivi contractuel des marchés 6
3.1 Les marchés attribués au 1er janvier 2017 et leurs évolutions 6
3.2 Les marchés attribués entre le 1er janvier 2017 et le 31 décembre 2017 7
3.3 Etat des marchés à attribuer 7
4. Etat financier 8
4.1 Rappel des montants confiés au titre du mandat de délégation 8
4.2 Montant des dépenses réalisées 8
4.3 Etat des marchés attribués/ A attribuer 8
4.4 Etat prévisionnel des dépenses à fin de mandat 8
4.5 Etat des recettes et Trésorerie 8
4.6 Echéancier des dépenses à venir 9
5. Synthèse 9

1. Introduction

Par convention en date du 13 novembre 2013, GrandAngoulême a confié à la SPL GAMA un mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour l'opération BHNS.

Conformément à l'article 8.3 de cette convention, et en vertu du contrôle analogue exercé par GrandAngoulême, GAMA doit transmettre chaque année, au plus tard au mois d'octobre, un Compte Rendu Annuel à la Collectivité Mandante (CRACM) de l'année précédente.

Ce rapport annuel est destiné à l'information de la maitrise d'ouvrage portant sur l'état des différentes missions confiées au mandataire.

Il comporte notamment le bilan financier prévisionnel actualisé des activités objet du mandat avec l'état des réalisations en recettes et en dépenses, estimations des recettes et dépenses à réaliser, résultat final prévisionnel.

Ce compte rendu est soumis à l'assemblée délibérante pour approbation.

Le présent CRACM concerne l'année 2017.

2. Etat des Missions

2.1 Rappel du mandat confié et évolution

Par contrat notifié le 13 novembre 2013, GrandAngoulême a confié à la SPL GAMA un mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour l'opération BHNS.

Au 1er janvier 2017, le projet, revu au cours de l'année 2015, consistait à

- Créer 2 lignes de BHNS :
- Renouveler les systèmes d'aide à l'exploitation et d'information des voyageurs, de billettique, de gestion des feux et de la circulation, de vidéosurveillance nécessaire à la bonne exploitation du réseau et des lignes BHNS

Si le périmètre était resté globalement le même, le niveau d'intervention dans le cadre des aménagements avait été sensiblement modifié avec une baisse de la priorité donnée au BHNS. L'opération globale a été ramenée à 87M€ TTC dont 68 988 006 € TTC (57 490 006 € HT) confiés à GAMA par délégation de maitrise d'ouvrage.

Ce contrat avait été modifié en 2016 par avenant n° 3 du 29 décembre 2016 pour tenir compte de l'évolution du projet : validation du tracé, adaptation du programme, nouvelle répartition du montant du mandat confié et du planning, et missions complémentaires (communication, faisabilité PEM de La Couronne). L'avenant a représenté une augmentation de 37 845 € HT par rapport au précédent avenant (soit un total de - 598 859 € sur le montant initial). L'enveloppe globale du montant du mandat restait inchangée.

Il n'y a pas eu de modification du contrat en 2017.

2.2 Avancement du projet

En 2017, l'avancée du projet pour la partie infrastructure a été de nouveau conséquente avec la fin des études et le choix des entreprises pour les travaux. La déclaration d'utilité publique a été prononcée le 29 août. Cette décision a fait l'objet de 2 recours dont un en référé qui a été débouté. Le 2ème est en cours d'instruction.
Par ailleurs, GrandAngoulême a décidé de réaliser les travaux en 2 phases afin de ne pas congestionner la circulation pendant la période de fermeture du tunnel. Les travaux des concessionnaires ont débuté mi 2017 mais les travaux sous maîtrise d'ouvrage déléguée GAMA de la 1ère phase n'avaient pas commencé fin 2017. Les ordres de services pour un démarrage début 2018 ont été envoyés aux entreprises.
Le planning prévisionnel permettra une mise en service du BHNS au 1er septembre 2019. La 2ème phase est prévue sur 2020/2022. Il reste néanmoins de nombreuses mises au point et adaptations du projet sur les 2 phases, à fin 2017. Un avenant devra préciser toutes les évolutions (programme, phasage, enveloppe financière,…) en 2018.
Pour les systèmes, la billettique a connu du retard avec le refus de la recette usine en septembre (finalement approuvée avec réserves en décembre). La mise en service est prévue à la fin du 1er semestre 2018. Le SAEIV a été déployé en août 2017. Des améliorations et corrections de dysfonctionnements et quelques développements de fonctionnalités étaient encore en cours à fin 2017.

2.3 Les Prochaines étapes/ Planning prévisionnel

En 2018, les travaux vont réellement commencer avec de nombreux fronts de travaux sur l'agglomération. Les 1ers tronçons et stations vont être livrés. La communication de proximité sera un enjeu important pendant les 18 mois de chantier. Les derniers arbitrages devront être rendus pour les aménagements prévus en phase 1 si les délais veulent être respectés. Les études et préparations de la phase 2, pour permettre une réalisation prévue à partir de 2020, devront être anticipées et démarrer dès la fin 2018. Un avenant devra venir régulariser les différentes modifications apportées au projet.
Les renouvellements des systèmes devraient, quant à eux, être terminés, même si quelques difficultés subsistent sur la billettique.

3. Le suivi contractuel des marchés

3.1 Les marchés attribués au 1er janvier 2017 et leurs évolutions

La modification du programme, fin 2016, a, par voie de conséquence, entrainé des avenants aux différents contrats passés antérieurement.

- Concernant le marché d'Assistance à maîtrise d'ouvrage :

Un avenant n°3, en préparation fin 2016, a été signé avec la société Transamo début 2017 pour prendre en compte des modifications de planning, des suppressions totales ou partielles (systèmes, assistance financière, assistance juridique) ou des modifications (communication) de missions. L'incidence financière de cet avenant a été de –148 004,28 € HT sur le montant forfaitaire du marché soit une baisse de 5,23%.

- Concernant le marché de Maîtrise d'œuvre :

Un avenant n°3, en préparation fin 2016, a été signé début 2017 avec le groupement SCE-Tetrarc pour tenir compte des nombreuses adaptations et évolutions issues de l'avancement des études (évolution du programme, adaptations et mises au point de l'AVP et du PRO). L'incidence financière de cet avenant a été de -85 668,78€ HT sur le montant forfaitaire du marché soit une baisse de 1,67 %.

- Concernant le marché de Système d'Aide à l'Exploitation et à l'Information Voyageurs (SAEIV)

Un avenant n°1, en préparation fin 2016, a été signé début 2017 avec le groupement SYSOCO-Ceccli pour préciser les interfaces avec le marché de billettique et tenir compte de mises au point issues de l'avancement du projet. L'incidence financière de cet avenant a été de 3 978,78 € HT sur le montant forfaitaire du marché soit 0,13%.

- Concernant le marché de Renouvellement de billettique du réseau de transport en commun

Un avenant n°1 a été signé avec AEP pour préciser les interfaces avec le marché SAEIV, modifier le planning et prendre en compte des modifications issues de l'avancement du projet. L'incidence financière de cet avenant a été de – 41 862,00 € HT sur le montant forfaitaire du marché soit une baisse de 2,24 %.

Les autres marchés attribués avant 2017 n'ont pas connu d'évolution contractuelle notable.

3.2 Les marchés attribués entre le 1er janvier 2017 et le 31 décembre 2017

2017 a été une année très active en termes de marchés attribués tant en nombre qu'en montant.

- Marchés de travaux

Les marchés de travaux pour la réalisation des infrastructures du BHNS ont été attribués en 2017 sur la base d'une seule phase de travaux. Les entreprises attributaires sont les suivantes :

Pour les lots AU (aménagements urbains) :

- Lot AU1 :

Eiffage Travaux Publics SO PCL pour un montant total de 8 718 339,10 € HT.

- Lot AU2 :

EUROVIA PCL / SCOPTA pour un montant total de 5 570 687,45 € HT.

- Lot AU3 :

EUROVIA PCL / SCOPTA pour un montant total de 10 569 188,36 € HT.

- Lot AU4 :

Eiffage Travaux Publics SO PCL pour un montant total de 8 619 412,55 € HT.

Pour les lots Eclairage Publics (EP) :

- Lot EP1 :

EIFFAGE Energie Poitou Charentes / ETPM pour un montant total de 893 438,04 € HT

- Lot EP2 :

VIGILEC pour un montant total de 693 451,70 € HT

Pour le lot Signalisation lumineuse de trafic :
Eiffage Energie Poitou Charentes pour un montant total de 1 073 531,55 € HT

Pour le lot Espaces verts :
ID VERDE / SIREV / JARDINS DE L'ANGOUMOIS/ MON JARDIN EN CHARENTE pour un montant total de 2 008 315,08 € HT

- Autres marchés :

D'autres marchés de moindre importance ont été attribués au cours de l'année 2017 : 3 lots pour les VRD, le barriérage et la signalisation dans le cadre des fouilles archéologiques et des marchés pour de la communication (impression, fabrication et diffusion) pour l'enquête publique et les travaux préparatoires.

3.3 Etat des marchés à attribuer

Il reste peu de marchés à attribuer en nombre ou en volume financier. Les quelques consultations qui restent concernent la communication pendant les travaux, quelques prestations de bureaux d'étude technique (contrôle technique, les courbes d'approche et la démolition) et du mobilier urbain, et devraient être signés en 2018.

4. Etat financier

4.1 Rappel des montants confiés au titre du mandat de délégation

Après l'avenant n°2, l'opération globale a été ramenée à 87M€ TTC dont 68 988 006 € TTC (57 490 006 € HT) confiés à GAMA par délégation de maitrise d'ouvrage.

Il n'y a pas eu de modification du montant confié au titre du mandat lors de l'avenant 3.

4.2 Montant des dépenses réalisées

Il faut noter tout d'abord que les comptes du mandat ont fait l'objet d'une vérification avec KPMG, nouvel expert-comptable de la société et de régularisations nécessaires le cas échéant, pour une conformité des différents relevés (banque, comptabilité, Gestprojet) au 31/12/2017.

A fin 2016, le montant total cumulé des dépenses réalisées dans le cadre du mandat était de 6 696 483 € TTC hors révision (6 760 362 € TTC avec révision) représentant 9,7% du mandat (2,7% en 2015).

Fin 2017, la dépense totale est de 10 506 400,51 € TTC dont 180 820,37€ TTC de révision soit 15 % du montant du mandat. Les dépenses ont essentiellement concerné la maitrise d'œuvre, l'assistance à maîtrise d'ouvrage, les études du renouvellement du SAEIV, et le renouvellement de la billettique. La dépense au titre de l'année 2017 a donc été de 3 746 038 € TTC dont 116 941 € de révision. Le rythme des dépenses, sensiblement identique à celui de l'année 2016, reflète la dynamique des études et travaux préparatoires.

4.3 Etat des marchés attribués/ A attribuer

2017 a été, comme précisé précédemment, une année particulièrement active de ce point de vue, avec l'attribution des marchés de travaux. Ainsi, à fin 2017, le montant total des marchés attribués était de 52 158 888,30€ HT soit 90 % du mandat. Les 10 % restant sont destinés aux quelques marchés à attribuer listés en § 3.3 et à faire des commandes supplémentaires au BPU ou par avenant aux marchés déjà attribués.

4.4 Etat prévisionnel des dépenses à fin de mandat

Le montant estimatif des dépenses a été revu en prenant en compte l'attribution des marchés de travaux à fin 2017. En outre, à ce jour, les dépenses relatives à l'enfouissement et au déplacement des réseaux représentent un aléa de 1 000 k€ environ. En valeur juin 2015, avec la prise en compte de cet aléa, et compensation en partie par des économies réalisées par ailleurs, le montant total estimé des dépenses est supérieur de 605 k€ HT au budget alloué. Néanmoins, des propositions seront faites pour respecter le budget.

A ce montant, il faut ajouter les révisions (hors budget) qui représenteraient (estimation car il n'est pas possible de connaître les évolutions des indices) de 1 450 k€ HT (690 k€ déjà actés à ce jour). L'incidence du phasage n'a pas fait l'objet d'une estimation détaillée à ce jour, dans l'attente de précisions ou de confirmations et n'est donc pas pris en compte.

4.5 Etat des recettes et Trésorerie

Les recettes liées au mandat pour GAMA sont constituées des appels de fonds auprès du GrandAngoulême.

Pour rappel, la trésorerie du mandat est constituée par la différence entre les appels de fonds réguliers à GrandAngoulême en recette d'une part et les dépenses propres au mandat, d'autre part. Le solde de trésorerie au 31/12/2017 est de 8 929 983,01 € (1 546 218.52 € au 31/12/2016) et permettra de payer les avances de démarrage aux entreprises de travaux suite aux attributions de marché fin 2017.

4.6 Echéancier des dépenses à venir

Sur la base du planning actuel, les travaux vont réellement débuter en 2018. Les aménagements se feront donc en 2 phases. La 2ème phase est regroupée tant que le planning n'est pas plus arrêté.

Sur cette base, l'échéancier prévisionnel (avec révision estimée) est le suivant :

- 2018 : dépenses essentiellement de travaux : 36 320 000€ TTC
- 2019 : dépenses essentiellement de travaux : 12 795 000€ TTC
- 2020/2022 : phase 2 : 13 247 000€ TTC

5. Synthèse

2017 a connu des étapes importantes dans la vie du projet avec l'arrêté de déclaration d'utilité publique, la validation du dossier DCE, la consultation et le choix des entreprises des travaux et le démarrage des travaux préparatoires.
En particulier, les travaux des concessionnaires (sous leur propre maîtrise d'ouvrage) ont commencé à la rentrée 2017.
Les dépenses sont à fin 2017 en valeur marché (mars 2015) supérieurs de 605 k€ au montant du mandat avec la prise en compte des aléas sur les enfouissements de réseau mais des pistes d'économie sont envisageables.

En parallèle de l'enquête publique, de nombreuses rencontres avec les commerçants, les communes et les riverains ont poursuivi le travail de concertation.
Il reste encore quelques mises au point et adaptations du projet sur les 2 phases, à fin 2017. Des avenants avec les entreprises et intervenants sur l'opération devront préciser toutes les évolutions (programme, phasage, enveloppe financière,…) en 2018.

Malgré un recours en cours sur la déclaration d'enquête publique, qui n'aurait qu'une incidence en cas d'expropriation, les travaux d'aménagement vont démarrer au début de l'année 2018. Ils se dérouleront en 2 phases. La 1ère permettra la mise en service du BHNS et du réseau restructuré pour la rentrée 2019. La 2ème aura lieu à partir de l'été 2020.
Comme annoncé les années précédentes, on peut noter le volume important de travaux qui seront à réaliser dans un temps limité entre 2018 et mi 2019.

Le renouvellement des systèmes (SAEIV et billettique) devraient se terminer en 2018.